



Procès-verbal approuvé

Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration

Le 9 mai 2024, 13 h

Lieu historique national de Grand-Pré

Personnes présentes

Beverly Palmetter (présidence)
Géraldine Arsenault
Neil Boucher
Beverly Boyd
Cally Jordan
Emily Lutz

Autres personnes

Claude DeGrâce (direction générale)
Tami McEvoy (soutien administratif)
Amy MacDonald (CGMC)
Thomas Deal (soutien financier)
Vaughne Madden (CMA 2024)
Pier-Luc Brousseau (CMA 2024)

Personnes absentes

Mark Bannerman
René Gallant
Marilyn Perkins
Cyrilda Poirier

1. Remarque au sujet du **Congrès mondial acadien 2024 (CMA)**. Avant l'ouverture de la séance, Claude DeGrâce, à la direction générale (DG), présente Vaughne Madden et Pier-Luc Brousseau, du CMA 2024, puis les membres du conseil d'administration sont présentés. Vaughne Madden, directrice générale, et Pier-Luc Brousseau, directeur des communications, fournissent de plus amples détails sur le CMA 2024 et expliquent comment cet événement international réunira la diaspora acadienne dans le monde pendant neuf jours de célébrations, du 10 au 18 août, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Il est suggéré que Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI) bénéficie de l'affichage de messages dans les médias sociaux concernant les événements et qu'un article présentant le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré soit publié dans l'infolettre officielle du CMA, *La Râpure*, qui est largement distribuée.

Il est noté que de nombreux participants au CMA 2024 visiteraient très probablement le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré lors de leur participation à l'événement. Il est proposé que PGPI ajoute un lien vers le CMA 2024 sur ses sites Web.

Courte pause de 13 h 47 à 14 h

2. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Beverly Palmetter, à la présidence de Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance du conseil d'administration (conseil) à 14 h 05, le quorum étant atteint.

3. Examen et adoption de l'ordre du jour

Le conseil convient de modifier le déroulement de l'ordre du jour et d'ajouter un point (11), soit « Ordre du jour de l'AAM et de la réunion du conseil de septembre ». Les modifications sont indiquées en *italiques gras*.

1. ***CMA 2024 – Vaughne Madden et Pier-Luc Brousseau (45 min.)***
2. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance (5 min.)
3. Adoption de l'ordre du jour (5 min.)
4. ***Examen des états financiers au 31 mars 2024 (10 min.)***
5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 février 2024 (10 min.)
6. Mesures découlant de procès-verbaux (5 min.)
7. Compte rendu de la direction générale (15 min.)
8. Comptes rendus de comités permanents
 - a. Comité de direction (10 min.)
 - b. Comité de l'éducation et du marketing (10 min.)
 - c. Comité des finances et de l'audit (10 min.)
 - d. Comité de gouvernance et des mises en candidature (10 min.)
 - e. Comité consultatif technique (10 min.)
9. ***Planification stratégique et viabilité financière (15 min.)***
10. RBC Dominion – Valeurs mobilières par Paul Lannan (15 min.)
11. ***Ordre du jour de l'AAM et de la réunion du conseil de septembre***
12. Calendrier des réunions du conseil (5 min.)
13. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil (5 min.)
14. Table ronde (10 min.)
15. Levée de la séance

PROPOSITION : Adopter l'ordre du jour tel que modifié

Proposition par Neil Boucher; appui par Emily Lutz

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.001**

4. États financiers au 31 mars 2024

Thomas Deal présente les états financiers et apporte des éclaircissements sur différents points. Le Conseil note que certains ajustements sont nécessaires pour quelques écritures financières, et il est suggéré que la direction générale travaille avec Thomas Deal pour apporter les corrections requises.

PROPOSITION : Recevoir les états financiers produits au 31 mars 2024

Proposition par Cally Jordan; appui par Beverly Boyd

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.002**

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 février 2024

PROPOSITION : Approuver le procès-verbal de la réunion qu'a tenue le conseil le 9 février 2024, tel que distribué

Proposition par Beverly Boyd; appui par Neil Boucher

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.003**

6. Mesures découlant de procès-verbaux

Claude DeGrâce, à la direction générale, indique avoir mis en œuvre les mesures découlant de la dernière réunion du conseil. Il est noté que les liens vers les annexes étaient inclus pour faciliter la consultation, mais, comme cela créait de la confusion, cette pratique est abandonnée.

7. Compte rendu de la direction générale

La direction générale (DG) présente son compte rendu au conseil. Elle l'informe que la demande de financement de PGPI dans le cadre du programme Connect2 de la Nouvelle-Écosse pour l'aménagement d'un sentier allant du Domaine de Grand Pré (vignoble) au parc d'observation n'a pas été retenue. Le conseil prie la DG de se renseigner sur les raisons pour lesquelles la demande n'a pas été approuvée et discute de la possibilité d'en présenter une nouvelle en 2025. La DG indique avoir participé à une réunion du réseau des sites inscrits au patrimoine mondial du Canada et des États-Unis ainsi qu'à une réunion concernant le corridor touristique de l'UNESCO du Canada atlantique.

La DG informe le conseil de l'invitation qui lui a été lancée, de même qu'à un professeur de l'Université Acadia, de faire une présentation sur le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré lors de la 12^e conférence internationale sur la surveillance et la gestion des visiteurs dans les zones récréatives et protégées, qui aura lieu en Allemagne en septembre 2024. Bien que le conseil ait confié l'approbation au Comité de direction, il est noté qu'un budget de 2 500 \$ a été alloué pour les conférences et que, le Paysage étant un site du patrimoine mondial, cette participation devrait être encouragée. On ajoute qu'il serait intéressant que les membres du conseil intéressés participent à de telles conférences, notamment à un voyage d'études des terres endiguées aux Pays-Bas pour comparer les mesures de protection et la gestion de l'utilisation récréative par rapport au projet de modernisation du réseau de digues et d'aboteaux en cours pour les terres endiguées de Grand-Pré.

PROPOSITION : Que le conseil approuve les buts et objectifs de la direction générale pour 2024-2025

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Cally Jordan

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.004**

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu de la direction générale, tel que présenté

Proposition par Neil Boucher; appui par Cally Jordan

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.005**

8. Comptes rendus de comités permanents

a) Comité de direction (CD)

Beverly Palmeter, qui préside le Comité de direction (CD), en présente le compte rendu. Le conseil discute des préoccupations relatives à la sécurité routière et de la correspondance avec la Grand Pré & Area Community Association et le ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse. Le CD a examiné le document provisoire sur les problèmes de sécurité routière qu'a préparé la DG, et il est noté que les recommandations sont axées sur la consultation, par PGPI, de la communauté locale par l'intermédiaire de l'association communautaire susmentionnée et le Grand Pré Marsh Body en ce qui concerne les mesures proposées.

PROPOSITION : Que le conseil confirme les décisions du Comité de direction, telles que décrites dans le compte rendu

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Beverly Boyd

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.006**

PROPOSITION : Que le conseil approuve le document modifié concernant les problèmes de sécurité routière au Paysage de Grand-Pré

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Cally Jordan

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.007**

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité de direction

Proposition par Emily Lutz; appui par Neil Boucher

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.008**

b) Comité de l'éducation et du marketing (CEM)

Amy MacDonald, qui préside le Comité de l'éducation et du marketing (CEM), en présente le compte rendu. Le conseil discute du prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville. Ce projet devrait être lancé d'ici la fin de l'été. Des panneaux d'orientation et d'interprétation supplémentaires sont en train d'être conçus afin d'améliorer l'expérience de visite. Il est noté que Parcs Canada a accepté d'installer un écran pour que soit visionnée une nouvelle vidéo produite par PGPI. Il est convenu que la direction générale poursuive les discussions avec le Domaine de Grand Pré en vue de l'aménagement d'un sentier entre le vignoble et le parc d'observation. PGPI a réservé un stand dans l'espace L'Échange du CMA 2024, du 13 au 15 août, et prévoit organiser un barbecue communautaire avec la Grand Pré & Area Community Association le 25 août. Le CEM collabore avec le comité de sécurité

agricole de la Fédération agricole de Nouvelle-Écosse pour planifier une activité sous le thème de la sécurité en agriculture pour les enfants à l'automne.

Il est mentionné que la vidéo de PGPI montrait le vélo et le ski de fond, mais que le plan de transport actif de la Municipalité du comté de King a grandement ignoré Grand-Pré. Il est suggéré que le CEM plaide en faveur d'activités comme les randonnées pédestres et cyclistes. Le conseil accepte de communiquer avec la Municipalité pour qu'elle prenne davantage en compte Grand-Pré dans son plan de transport actif afin de soutenir des activités comme les randonnées pédestres et cyclistes, et donc de reconsidérer ce plan.

Il est proposé que le plan d'action élaboré par le sous-comité de sensibilisation aux terres endiguées du CEM soit communiqué au conseil.

PROPOSITION : Que le conseil approuve la participation de PGPI à l'espace L'échange du CMA 2024

Proposition par Cally Jordan; appui par Géraldine Arsenault

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.009**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing, tel que présenté

Proposition par Neil Boucher; appui par Beverly Boyd

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.010**

c) Comité des finances et de l'audit (CFA)

Emily Lutz, qui préside le Comité des finances et de l'audit (CFA), en présente le compte rendu. Le conseil est informé que le budget provisoire été modifié pour inclure un soutien financier au prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville, ainsi qu'à la révision du plan stratégique. Le budget anticipe également une augmentation des coûts des évaluations de l'impact sur les ressources archéologiques pour tenir compte de l'inflation.

PROPOSITION : Que le conseil approuve le budget provisoire modifié de 2024-2025

Proposition par Emily Lutz; appui par Beverly Boyd

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.011**

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité des finances et de l'audit, tel que présenté

Proposition par Neil Boucher; appui par Cally Jordan

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.012**

d) Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC)

Cally Jordan, qui préside le Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC), en présente le compte rendu. Le CGMC a pris note des commentaires positifs sur le programme d'orientation des nouveaux administrateurs et administratrices en novembre 2023. Le CGMC

s'est penché sur le processus provisoire qu'il entend suivre pour solliciter l'intérêt pour les postes de dirigeants, en particulier pour la présidence du conseil d'administration, étant donné l'intention déclarée de Beverly Palmetter de démissionner, ainsi que pour la participation aux comités permanents. La présidente du CGMC encourage les membres du conseil à réfléchir aux rôles qu'ils et elles souhaiteraient assumer.

Il est souligné que le CGMC procède actuellement à une révision des règlements administratifs, des politiques, des descriptions des rôles et des mandats des comités permanents. Il est aussi précisé que la composition du Comité des finances et de l'audit (CFA) et la politique de communication, en particulier, n'ont pas encore fait l'objet de discussions au sein du CGMC. Il est toutefois décidé de recommander de profiter de l'assemblée annuelle des membres (AAM) pour approuver les modifications aux règlements administratifs par souci de cohérence et pour clarifier certains points. Il est suggéré de réviser le code de conduite et de mettre en place un mécanisme pour traiter les conflits d'intérêts auxquels pourraient être exposés les membres du conseil, en particulier ceux et celles qui sont au service d'une circonscription et qui ont des obligations fiduciaires envers d'autres organisations. Ces conflits entre les administrateurs et administratrices d'une organisation membre ne devraient se produire que rarement, et il est possible de les régler par un mécanisme de divulgation et d'abstention lors d'un vote. Le CGMC attire aussi l'attention sur le fait que le conseil devrait prendre en considération la partie de son compte rendu expliquant la confusion dans le mandat du CFA entre sa fonction de surveillance en tant que comité d'audit et les activités de gestion financière. La présidente du CGMC mentionne que celui-ci aurait souhaité connaître l'avis des membres du conseil actuels du CFA sur cette question, mais que seule la présidente de ce comité était présente. Le conseil convient également de la nécessité d'aborder de manière plus formelle la question de l'absentéisme répété des administrateurs et administratrices à ses réunions et de son incidence sur le quorum.

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature, tel que présenté

Proposition par Emily Lutz; appui par Neil Boucher

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.013**

Courte pause de 16 h 05 à 16 h 15

e) Comité consultatif technique (CCT)

Beverly Boyd, qui préside le Comité consultatif technique (CCT), en présente le compte rendu. Il est noté que Lyle Russell, du ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse, a assisté à la dernière réunion du CCT et a alors donné un aperçu du projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux de la Nouvelle-Écosse, qui constitue une intervention importante pour le Paysage. Le conseil est informé qu'une lettre de réponse a été reçue de ce ministère indiquant

que la collaboration avec PGPI se poursuivrait par l'intermédiaire du CCT en ce qui concerne ce projet. Une phase de conception de six mois est prévue, l'étape finale devant être achevée en novembre 2024.

Le conseil est aussi informé qu'un sous-comité du CCT est en train de finaliser la révision et la mise à jour de la stratégie pour la gestion et la conservation du patrimoine archéologique du Paysage, et qu'il est suggéré que le Comité de l'éducation et du marketing prenne part à la promotion de l'importance de ce patrimoine. Il est précisé que la stratégie sera soumise à l'examen de ministères provinciaux, du Grand Pre Marsh Body, de Parcs Canada, de la Première Nation de Glooscap et de la Municipalité du comté de Kings.

PROPOSITION : Que le conseil approuve une augmentation des coûts de base des phases 1 et 2 des évaluations de l'impact sur les ressources archéologiques, qui passeront de 2 500 \$ à 3 000 \$.

Proposition par Emily Lutz; appui par Cally Jordan

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.014**

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité consultatif technique, tel que présenté

Proposition par Neil Boucher; appui par Emily Lutz

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.09.015**

9. Planification stratégique et viabilité financière (15 min.) – report au 10 mai, à 9 h

10. RBC Dominion – Valeurs mobilières inc.

Paul Lannan, gestionnaire de portefeuille principal, donne un aperçu détaillé du rendement du portefeuille de placements pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Il est noté que, depuis la création du fonds d'investissement par PGPI en décembre 2022, les placements ont généré un rendement de 6,22 % et que, depuis un an, le rendement a été de 8,03 %, avec un revenu annuel moyen approximatif de 68 000 \$ généré par des placements à revenu fixe. Il est précisé que la stratégie d'investissement consiste à investir dans des entreprises progressistes en fonction de plusieurs critères qui ont été établis au fil des ans. La présidente du conseil remercie M. Lannan au nom du conseil pour sa présentation détaillée, jugée très utile.

11. Ordre du jour de l'AAM et de la réunion du conseil de septembre

Beverly Palmetter, à la présidence, explique que la pratique actuelle consiste à planifier l'AAM après la réunion du conseil tenue en septembre. Il est noté que les nouveaux/nouvelles administrateurs et administratrices du conseil doivent être élus par les membres actuels, et il est mentionné qu'il est impossible d'envoyer un avis de convocation dans un délai raisonnable aux nouveaux administrateurs et administratrices. Par ailleurs, il est suggéré d'opter pour une pratique exemplaire, soit organiser une réunion du conseil immédiatement après l'AAM afin de nommer les dirigeants et de procéder aux nominations au sein des comités permanents. En

outre, le fait de tenir les deux réunions le même jour permettrait aux administrateurs et administratrices de rentabiliser davantage leur temps (mobilisation d'une journée au lieu de deux), et il serait plus pratique pour eux d'assister aux deux réunions. Il est convenu de poursuivre la discussion sur ce sujet le 10 mai 2024, à 9 h.

À 17 h 07, la présidente du conseil lève la séance, et ce, jusqu'au 10 mai 2024 à 9 h.

La réunion reprend donc le 10 mai 2024, à 9 h 10.

Personnes présentes	Autre personne	Personnes absentes
Beverly Palmeter (présidence)	Claude DeGrâce (direction générale)	Mark Bannerman
Géraldine Arsenault		René Gallant
Neil Boucher		Marilyn Perkins
Beverly Boyd		
Cally Jordan		
Emily Lutz		
Cyrilda Poirier		

La discussion sur l'ordre du jour de l'AAM et de la réunion du conseil de septembre se poursuit. Les membres du conseil sont invités à s'exprimer sur la question. Il est noté que la pratique actuelle présente des avantages, car les nouveaux administrateurs et administratrices peuvent être bien orientés avant leur première réunion du conseil. Cependant, il est aussi souligné que la tenue de l'AAM avant la réunion du conseil s'inscrirait dans la pratique habituelle et que celle-ci présenterait aussi des avantages pour les administrateurs et administratrices, car ils pourraient assister à la fois à l'AAM et à la réunion du conseil le même jour. L'importance de la présence à l'AAM est aussi mentionnée, car elle permet aux représentants des membres de voir les candidats qu'ils élisent pour siéger au conseil. De plus, les administrateurs et administratrices peuvent également apprendre auprès des représentants des membres et répondre à leurs questions. On note qu'il y a eu un délai de sept semaines en 2023 entre l'AAM et la réunion du conseil où sont nommés les dirigeants et où sont attribués les postes vacants des comités permanents; certains comités, comme le CGMC, n'ont pu fonctionner au cours de cette période. On souligne aussi que les membres du conseil nouvellement élus peuvent renoncer à l'avis de convocation afin que la réunion suive immédiatement celle de l'AAM. Le conseil est informé que différentes options ont été explorées par le passé et que la pratique actuelle semble la plus efficace. Il est suggéré de maintenir celle-ci à condition qu'une réunion virtuelle du conseil soit tenue dans les deux semaines suivant l'AAM afin de nommer les dirigeants et les membres des comités permanents.

9. Planification stratégique et viabilité financière

Le conseil discute brièvement de la viabilité financière de PGPI. Il est noté que le processus de planification stratégique en cours permettra de déterminer les ressources financières dont PGPI a besoin pour remplir son mandat. Quant à la viabilité, le conseil accepte généralement le principe selon lequel les investissements en capital existants détenus par PGPI ne doivent pas être épuisés et que les retraits doivent être limités aux recettes générées annuellement. La direction générale suggère de réduire considérablement les dépenses annuelles et, plutôt que de rechercher une augmentation de capital importante au moyen de collectes de fonds ou de subventions gouvernementales ponctuelles, d'opter pour l'établissement d'un budget de base généré par les revenus de placements et de sonder la possibilité de recevoir des subventions annuelles des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

12. Calendrier des réunions du conseil

La direction générale présente le calendrier des réunions du conseil pour 2023-2024.

PROPOSITION : Recevoir le calendrier des réunions du conseil, tel que présenté

Proposition par Neil Boucher; appui par Emily Lutz

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.10.01**

Le conseil examine le calendrier proposé pour ses réunions pour 2024-2025.

PROPOSITION : Approuver le calendrier des réunions du conseil pour 2024-2025, tel que présenté

Proposition par Cyrilda Poirier; appui par Géraldine Arsenault

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.mai.10.02**

13. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil

Il est confirmé que la prochaine réunion en personne du conseil aura lieu le 18 septembre 2024 à 13 h, suivie de l'AAM le 19 septembre à 10 h. Le conseil demande à la direction générale d'envoyer une note aux administrateurs et administratrices pour confirmer les dates et heures de la prochaine réunion du conseil et de l'AAM, et de s'enquérir de leur disponibilité pour une réunion virtuelle au cours de la matinée du 2 ou 3 octobre 2024.

14. Table ronde

Le temps alloué à la réunion étant écoulé, il n'y a pas de table ronde.

15. Levée de la séance

Géraldine Arsenault propose de lever la séance à 10 h.

Géraldine Arsenault, Secrétariat